

France Universités s'inquiète d'une baisse des inscriptions en doctorat

Une étude récente du Système d'information et d'études statistiques (SIES) du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche fait état d'une baisse des primo inscriptions en doctorat pour l'année 2022-2023. France Universités s'inquiète de cette baisse et demande que l'État prenne des mesures concrètes pour y remédier.

À la rentrée 2022, en effet, 15 700 doctorantes et doctorants se sont inscrits en première année de thèse dans les 295 écoles doctorales accréditées par le ministère, soit un effectif en diminution de 4 % par rapport à la rentrée précédente. Les mathématiques (-10,1 %) et la chimie et la science des matériaux (-14,7 %), subissent particulièrement cette désaffection.

France Universités retient que les effets de la crise sanitaire tendent à s'estomper et que le doctorat préparé dans les établissements français reste attractif. Elle observe par ailleurs que les thèses sont aujourd'hui plus systématiquement financées, soit par les allocations doctorales, soit par le dispositif Conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE).

Néanmoins, les présidentes et présidents d'université ne peuvent se satisfaire de la baisse d'inscription dans nos écoles doctorales, qui fait courir un risque de décrochage pour la recherche publique française. Aussi, il est primordial de s'attaquer à la baisse d'attractivité des métiers scientifiques : le gouvernement et les parlementaires doivent se saisir de la clause de revoyure de la loi de programmation de la recherche prévu en 2023, afin de renforcer les moyens, notamment financiers, en direction de la recherche publique.

L'État peut aussi montrer l'exemple et déployer, en 2023, la centaine de bourses de thèses COFRA (Conventions de formation par la recherche en administration) qui ont été annoncées. Ce dispositif mérite d'être soutenu.

Plus globalement, il est à regretter que le doctorat, qui constitue le plus haut diplôme universitaire, soit en France insuffisamment valorisé dans le monde du travail et la société. C'est en favorisant l'embauche de docteurs dans la sphère économique et en le valorisant dans les concours de la haute fonction publique que la mutation culturelle pourra s'opérer, pour autant que la détermination soit sans faille et qu'aucun projet de loi ne vienne la démentir.